



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2024-23 :**

**Participation communale cartes de transport scolaire TRANSDEV DU VEXIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à 19h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoint, Monsieur Laurent DOULET, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Monsieur Pascal RAYER, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Sandy CLEMENT, Madame Séverine CHAMPETIER Conseillers

•**Personne excusée :** Monsieur Guy FOURNIER (pouvoir à Jean-Joël GIL)

•**Personne absente :** Monsieur Bernard LANDEMARD

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Sylvie LEFRANCOIS en tant que secrétaire de séance.

**Délibération 2024-23 : participation communale cartes de transport scolaire TRANSDEV DU VEXIN**

Madame Martine SOREL, Maire, rappelle qu'il convient de délibérer sur la participation de la commune au coût du transport scolaire pour l'année 2024 – 2025 pour les collégiens et les lycéens jusqu'au BTS compris, hors alternance.

Madame le Maire propose une prise en charge à 50% du coût des cartes CSB / IMAGINE'R collégiens et lycéens, sur la base des tarifs qui nous seront transmis Par TRANSDEV.

Après en avoir délibéré,

Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le 04/06/2024,

Le Maire

  
Martine SOREL



La Secrétaire de séance

Sylvie LEFRANCOIS

